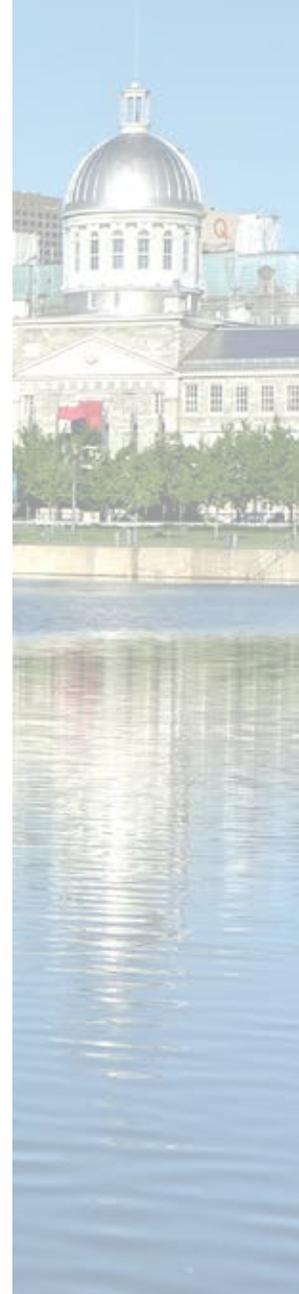


**Contrats de collecte  
et de transport  
des matières  
résiduelles –  
déchets d'origine  
domestique  
et matières  
recyclables –  
de 2005 à 2013**





## Table des matières

1. Introduction .....	599
2. Objectif de l'audit et portée des travaux.....	600
3. Sommaire des constatations.....	601
3.1. Ville de Montréal.....	601
3.2. Arrondissements.....	602
4. Constatations détaillées et recommandations .....	604
4.1. Ville de Montréal.....	607
4.2. Arrondissements.....	625
5. Conclusion générale .....	629
6. Annexes .....	631
6.1. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	631
6.2. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes autant dans les secteurs de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que des matières recyclables .....	632
6.3. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise.....	635
6.4. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique .....	636
6.5. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise .....	638
6.6. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables .....	639

6.7. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	641
6.8. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	642
6.9. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	643
6.10. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des déchets d'origine domestique.....	644
6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des matières recyclables.....	645

## Liste des sigles

CDN–NDG	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	RENA	Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics
EPIM	Escouade de protection de l'intégrité municipale	SÉAO	Système électronique d'appel d'offres
MHM	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
RDP–PAT	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	UPAC	Unité permanente anticorruption



## 5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles – déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013

### 1. Introduction

L'un des grands défis des municipalités est de gérer de façon responsable les matières résiduelles produites sur leur territoire. Cette gestion des matières résiduelles ne concerne pas que l'enfouissement, mais elle privilégie l'application des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles.

L'expression « matière résiduelle » désigne tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation ainsi que toute substance, tout matériau ou tout produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon<sup>1</sup>. Ainsi, les matières résiduelles comprennent, entre autres, les déchets d'origine domestique (p. ex. les résidus alimentaires, les cendres), les matières recyclables (p. ex. le papier, le carton, le plastique, les emballages de verre), les résidus verts (p. ex. les herbes, les feuilles, les rognures de gazon), les résidus domestiques dangereux (p. ex. les huiles, les peintures, les pesticides), les résidus de construction, de rénovation et de démolition (p. ex. le bois, le gypse, le béton, le métal) ainsi que les encombrants (p. ex. les mobiliers, les électroménagers).

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*<sup>2</sup>, les compétences en matière de gestion des matières résiduelles se répartissent ainsi<sup>3</sup> :

- Les villes liées et les arrondissements de la Ville de Montréal (la Ville) sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles vers les sites de récupération ou d'élimination déterminés par l'agglomération. Précisons qu'en ce qui concerne les arrondissements de la Ville, cette compétence est stipulée dans l'article 136 de la *Charte de la Ville de Montréal*<sup>4</sup>;
- L'agglomération est responsable de la valorisation et de l'élimination des matières résiduelles et de tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses.

---

<sup>1</sup> Source : *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles – Vers une gestion responsable de notre environnement*, Communauté métropolitaine de Montréal, 2006.

<sup>2</sup> LRQ, chapitre E-20.001.

<sup>3</sup> Source : *Portrait 2012 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal – Réduire pour mieux grandir*, Ville de Montréal, Direction de l'environnement, 2<sup>e</sup> trimestre 2013.

<sup>4</sup> LRQ, chapitre C-11.4.

Ainsi, dans l'exercice de leurs compétences, les arrondissements de la Ville ont la responsabilité de planifier et d'organiser la collecte et le transport des matières résiduelles produites sur leur territoire respectif. Pour ce faire, ils peuvent opter pour réaliser cette activité en régie ou pour confier la tâche à un entrepreneur privé. De façon générale, la grande majorité des arrondissements choisit la seconde option et procède ainsi, selon leur importance, à l'octroi de contrats de service à la suite du lancement d'un appel d'offres public, particulièrement en ce qui a trait à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables.

Le processus d'appel d'offres public, lequel doit s'effectuer conformément aux règles de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*<sup>5</sup> (LCV) en matière d'adjudication de contrats, concerne la préparation des documents d'appel d'offres, la sollicitation des marchés, l'analyse des soumissions reçues et, finalement, l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Les différentes étapes menant à l'approbation de l'adjudication d'un contrat sont évidemment assujetties aux règles de délégation de pouvoir propres à chacun des arrondissements.

Or, à la lumière des stratagèmes mis au jour en matière d'adjudication de contrats dans le domaine des travaux d'infrastructures, et dans l'objectif de pouvoir éclairer les instances au regard des règles et des pratiques qui caractérisent cet autre secteur d'activité que représentent la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, nous avons jugé opportun d'entreprendre le présent audit afin de dresser un portrait global de la situation (p. ex. le nombre et l'importance des contrats adjugés, les informations concernant les entreprises adjudicatrices).

## 2. Objectif de l'audit et portée des travaux

L'audit effectué avait pour objectif de recenser le nombre ainsi que les montants afférents aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles octroyés par les 19 arrondissements de la Ville aux différentes entreprises privées, contrats en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013. Précisons cependant que notre audit a essentiellement été orienté vers la recherche des contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Par cet audit, nous avons ainsi voulu nous assurer qu'il existait une concurrence ouverte entre les entrepreneurs de façon à favoriser l'obtention des meilleurs prix pour la Ville. Simultanément, nous nous sommes également assurés que l'attribution de ces contrats s'effectuait en conformité aux lois, à la réglementation, aux encadrements et aux processus en vigueur à la Ville.

---

<sup>5</sup> LRQ, chapitre C-19.

Mentionnons également que les aspects liés à la valorisation et à l'élimination des matières résiduelles, lesquels sont sous la responsabilité de l'agglomération, n'ont pas fait l'objet du présent audit.

Bien que nos travaux d'audit aient principalement porté sur les années 2005 à 2013 inclusivement, ils ont également tenu compte des informations qui nous ont été transmises jusqu'en janvier 2014. Pour certains aspects, des données antérieures à ces années ont également été prises en considération.

### 3. Sommaire des constatations

Nos travaux d'audit ont permis de relever des secteurs où des améliorations devraient être apportées. Les sections 3.1 et 3.2 ci-après résument nos constatations globales pour la Ville et pour les arrondissements.

#### 3.1. Ville de Montréal

Concernant l'organisation des activités relatives à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables au sein des 19 arrondissements de la Ville, nous constatons les faits suivants :

- Sur une quarantaine d'entreprises œuvrant dans ces secteurs d'activité, nous constatons que seulement 29 d'entre elles se sont vu adjudger, par les arrondissements, des contrats qui étaient en vigueur pour la période audité s'échelonnant de 2005 à 2013 :
  - Sept entreprises ont obtenu des contrats totalisant 294,6 M\$, soit 58,4 % (294,6 M\$/503,9 M\$) du montant total des contrats qui étaient en vigueur pour la période audité afin de réaliser les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique, de même que les services de collecte et de transport des matières recyclables. Parmi ces sept entreprises, quatre sont principalement actives, alors qu'elles raflent 92,2 % (271,5 M\$/294,6 M\$) du montant total des contrats au sein des arrondissements dans ce secteur d'activité. Ces quatre entreprises dominantes sont présentes de façon continue dans 17 arrondissements. Qui plus est, nous constatons que trois d'entre elles se font peu concurrence lorsqu'elles déposent une soumission à la suite d'un appel d'offres;
  - Quatorze entreprises obtiennent des contrats totalisant 98,2 M\$ pour réaliser exclusivement les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique. Cela représente 19,5 % (98,2 M\$/503,9 M\$) du montant total des contrats qui étaient en vigueur pour la période audité au sein de l'ensemble des arrondissements concernant la collecte et le transport des déchets d'origine

- domestique et des matières recyclables. Plusieurs entreprises de ce groupe voient leurs activités concentrées au sein de un ou de deux arrondissements;
- Huit entreprises obtiennent des contrats totalisant 111,1 M\$ pour réaliser uniquement les services de collecte et de transport des matières recyclables, ce qui représente 22,1 % (111,1 M\$/503,9 M\$) du montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour les activités de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Deux entreprises parmi ce groupe sont particulièrement actives alors qu'elles obtiennent 83,6 % (92,9 M\$/111,1 M\$) du montant total des huit entreprises qui se partagent ce secteur d'activité. Plus particulièrement, l'une de ces deux entreprises, laquelle domine ce secteur d'activité avec des contrats totalisant 60,8 M\$, est présente dans 13 arrondissements, alors que la seconde, dont les contrats totalisent 32,1 M\$, est présente au sein de quatre arrondissements.
  - Dix entreprises parmi ces 29 ont obtenu des contrats de façon régulière de 2005 à 2013, soit une période de neuf ans.
  - Plus particulièrement, en ce qui concerne les activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique pour la période de 2005 à 2013, nous constatons que :
    - dans neuf arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats;
    - dans quatre arrondissements, ce sont quatre entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats;
    - dans trois arrondissements, ce sont deux entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats.
  - Finalement, pour ce qui est de la collecte et du transport des matières recyclables pour la période de 2005 à 2013, nous constatons que :
    - dans six arrondissements, ce sont trois entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats;
    - dans deux arrondissements, ce sont deux entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats;
    - dans 10 arrondissements, ce sont six entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats.

### 3.2. Arrondissements

Pour la période audité, l'ensemble des sommaires décisionnels examinés pour effectuer l'analyse ainsi que la compilation des contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables nous a permis de relever les constatations suivantes :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
  - de 16 % à 195 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique;
  - de 16 % à 284 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des matières recyclables.
- Pour 12 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 5 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour les 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 3 des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 5 des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.
- Pour 6 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Dans certains arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans deux arrondissements, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
  - le coût total avec ou sans les taxes;
  - le coût annuel avec ou sans les taxes;
  - le coût par semaine, par collecte ou par unité d'occupation à desservir;
  - le coût unitaire par tonne métrique;

- l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

#### 4. Constatations détaillées et recommandations

Au cours de la période audité, s'échelonnant de 2005 à 2013 inclusivement, 165 contrats ayant été octroyés à 29 entreprises spécialisées dans le domaine étaient en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville, afin que soient réalisées les activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables sur leur territoire respectif. Ces contrats ont été octroyés à la suite du lancement de 121 appels d'offres publics.

Mentionnons que, jusqu'à la fin de 2011, le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication d'un contrat au sein des arrondissements était entièrement sous leur responsabilité. Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, dans la foulée de l'adoption par le conseil d'agglomération, le 27 octobre 2011, de la nouvelle Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal ainsi que d'un nouveau modèle d'affaires de la fonction « approvisionnement municipal », la Direction de l'approvisionnement<sup>6</sup> a été mandatée pour une période de deux ans<sup>7</sup> afin de prendre en charge le leadership de la sollicitation des marchés en matière d'octroi des contrats pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville. Ainsi, selon ce nouveau mode de fonctionnement, les arrondissements demeurent responsables de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres, lesquels doivent ensuite être transmis à la Direction de l'approvisionnement aux fins d'un examen et d'une approbation de leur conformité. Subséquemment, tout le processus lié au lancement de l'appel d'offres est effectué par la Direction de l'approvisionnement (p. ex. la publication de l'appel d'offres, la publication des addenda, l'analyse des soumissions reçues). En bout de piste, le conseil d'arrondissement demeure responsable de l'approbation des contrats. La mise en place d'un cadre commun de gestion des approvisionnements pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville s'est imposée pour permettre à cette dernière de bénéficier pleinement de son pouvoir d'achat en harmonisant ses pratiques d'affaires de façon à pouvoir agir de manière cohérente auprès des marchés avec lesquels elle transige.

Rappelons également que bon nombre de ces contrats ont été octroyés dans un contexte où de nouvelles mesures administratives et législatives sont entrées en vigueur, notamment au

---

<sup>6</sup> Au moment de nos travaux d'audit, cette direction relevait du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles.

<sup>7</sup> Le 16 décembre 2013, le conseil municipal a approuvé la reconduction de ce mode de fonctionnement pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

cours des quatre dernières années de la période auditée, afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats. À titre d'exemple, citons les mesures suivantes :

- L'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> mars 2010, du projet de loi n<sup>o</sup> 76 « *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux*<sup>8</sup> », duquel a découlé l'adoption par la Ville en décembre 2010 de sa Politique de gestion contractuelle (révisée en 2012 et en 2013). Cette politique prévoit des mesures visant, entre autres, à lutter contre le truquage des offres, à favoriser le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*<sup>9</sup>, à prévenir les gestes d'intimidation, le trafic d'influence, la corruption et les conflits d'intérêts ainsi qu'à encadrer les décisions ayant pour effet d'autoriser la modification de contrat. Les mesures législatives du projet de loi n<sup>o</sup> 76 prévoyaient également, entre autres, l'interdiction de divulguer, avant l'ouverture des soumissions, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes ayant présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumission, l'obligation pour les organismes municipaux de publier dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) une liste des contrats conclus qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ ainsi que l'obligation, pour tout contrat dont le prix comporte une dépense de 100 000 \$ ou plus, d'avoir fait l'objet, avant l'ouverture des soumissions, le cas échéant, et la conclusion du contrat, d'une estimation établie par la municipalité.
- La création, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, du Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), qui fait partie des mesures adoptées par le législateur provincial pour s'assurer de la probité des entreprises voulant faire affaire avec l'État. Le RENA consigne le nom des entreprises ayant commis une infraction en vertu d'un jugement relatif à une loi ou à un règlement visé par la *Loi sur les contrats des organismes publics*<sup>10</sup>, notamment le Code criminel, et la *Loi de l'impôt sur le revenu*<sup>11</sup>. Ainsi, les entreprises inscrites dans le RENA ne peuvent se voir accorder un contrat public ou un sous-contrat public, ou encore poursuivre un tel contrat en cours d'exécution, et ce, pour une période maximale de cinq ans.
- L'entrée en vigueur, le 7 décembre 2012, de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*<sup>12</sup>, laquelle exige que les entreprises désirant contracter avec un organisme public ou une municipalité aient obtenu, au préalable, une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) avant de conclure des contrats publics.
- L'annonce par l'administration municipale, le 11 janvier 2013, de la création de l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM), relevant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dont le mandat est, notamment, d'assurer la protection

---

<sup>8</sup> LQ, 2010, chapitre 1.

<sup>9</sup> LRQ, chapitre T-11.011.

<sup>10</sup> LRQ, chapitre C-65.1.

<sup>11</sup> LRC (1985), chapitre 1 (5<sup>e</sup> supp.).

<sup>12</sup> LQ, 2012, chapitre 25.

de l'intégrité administrative de la Ville en traitant toute l'information obtenue, principalement de nature criminelle, entre autres dans le cadre des processus d'octroi de contrats, et d'instaurer des mécanismes de prévention et de détection des stratagèmes et des failles qui entachent les processus d'attribution des contrats. Mentionnons que, depuis décembre 2013, l'EPIM a été intégrée à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), sous la responsabilité du ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Québec.

C'est donc dans ce contexte administratif et législatif évolutif que les contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013 ont été octroyés par les 19 arrondissements de la Ville sur leur territoire respectif.

Ainsi, afin de pouvoir dresser un portrait global qui soit le plus complet possible, nous avons dans un premier lieu demandé aux 19 arrondissements de recenser et de nous transmettre toute la documentation pertinente relativement aux contrats concernant spécifiquement la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, notamment la liste des contrats adjugés qui étaient en vigueur au cours des années 2005 à 2013, les sommaires décisionnels ainsi que les documents d'appel d'offres afférents à chacun de ces contrats.

En deuxième lieu, dans l'objectif de pouvoir nous assurer que nous disposions de l'intégralité des informations initialement demandées aux arrondissements, nous avons, pour ces mêmes années, procédé à l'examen de l'ensemble des procès-verbaux des conseils de chacun des arrondissements, à l'examen des contrats publiés dans le SÉAO ainsi qu'à des recherches au sein du système de gestion des dossiers décisionnels (GDD) de la Ville. Précisons qu'il a parfois été nécessaire d'étendre nos recherches documentaires aux années 2002 à 2004 pour y repérer des contrats adjugés au cours de ces années, mais qui étaient toujours en vigueur pour une période s'étalant parfois jusqu'en 2008, année visée par nos travaux d'audit. Dans ces cas, les contrats pouvaient notamment avoir été conclus pour une période de cinq ans ou avoir été l'objet de prolongations.

Du coup, nous tenons d'entrée de jeu à formuler les mises en garde suivantes au regard de la portée et des résultats de nos travaux d'audit, lesquels seront présentés dans les sections subséquentes du présent rapport d'audit :

- Bien que ce risque soit à notre avis minime compte tenu des recherches que nous avons effectuées, il est néanmoins possible que la population des contrats<sup>13</sup> en vigueur de 2005 à 2013 ne soit pas exhaustive;
- Les montants des contrats présentés dans les différents tableaux du présent rapport d'audit peuvent, dans certains cas, exclure les taxes de vente;
- Bien que cette situation soit peu fréquente, les montants des contrats présentés dans les différents tableaux du présent rapport d'audit peuvent parfois incorporer la collecte et le transport de matières résiduelles autres que des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (p. ex. la collecte des résidus verts ou des arbres de Noël), de même que certains frais liés à l'enfouissement. En effet, il ne nous a pas toujours été possible de distinguer les coûts spécifiquement soumis par les firmes adjudicatrices au regard de ces autres éléments ne faisant pas l'objet de la présente mission;
- Nous n'avons effectué aucune analyse de l'évolution des coûts dans le temps de cette activité au sein d'un même arrondissement ni aucune analyse comparative des coûts de l'activité d'un arrondissement à un autre.

Ces précisions étant apportées, les sections suivantes du présent rapport d'audit présenteront nos constatations concernant, d'une part, le portrait global des contrats qui étaient en vigueur au cours de la période auditée pour ce secteur d'activité pour l'ensemble des arrondissements de la Ville et, d'autre part, nos constatations concernant l'analyse des propositions reçues ainsi que la documentation des sommaires décisionnels préparés par les arrondissements aux fins de l'adjudication des contrats.

#### 4.1. Ville de Montréal

Les contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, qui étaient en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville au cours des années 2005 à 2013 inclusivement, représentent des coûts s'élevant à près de 504 M\$. Bien que le « marché » pour ce secteur d'activité concerne plus d'une quarantaine d'entreprises privées (42), les coûts recensés concernent un total de 165 contrats octroyés à 29 entreprises privées. De façon générale, nous avons pu constater que ces contrats étaient octroyés sur une base pluriannuelle pouvant varier de deux à cinq ans.

---

<sup>13</sup> Rappelons qu'il s'agit de contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables.

Pour les années 2005 à 2013, ces 29 entreprises se sont partagé le marché au sein des 19 arrondissements de la Ville de la façon suivante :

- Sept d'entre elles ont obtenu les contrats pour réaliser les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique, de même que les contrats pour réaliser la collecte et le transport des matières recyclables. Nous indiquerons ce type de service par les lettres « D/R » (pour déchets et recyclage);
- Quatorze d'entre elles n'ont obtenu les contrats que pour réaliser le service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique. Nous indiquerons ce type de service par la lettre « D »;
- Huit entreprises n'ont obtenu les contrats que pour réaliser le service de collecte et de transport des matières recyclables. Nous indiquerons ce type de service par la lettre « R ».

La part de marché, selon le type de service offert par ces entreprises, pour les années 2005 à 2013 au sein des 19 arrondissements de la Ville ainsi que le montant des contrats obtenus sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1 – Partage des « marchés » par les entreprises de 2005 à 2013**  
 (montants en milliers de dollars)

Secteur d'activité	N <sup>bre</sup> d'entreprises	Montant			Proportion
		Déchets	Recyclage	Total	
D/R	7	253 708 \$	40 889 \$	294 597 \$	58,4 %
D	14	98 194 \$	– \$	98 194 \$	19,5 %
R	8	– \$	111 124 \$	111 124 \$	22,1 %
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>351 902 \$</b>	<b>152 013 \$</b>	<b>503 915 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Proportion</b>		<b>69,8 %</b>	<b>30,2 %</b>	<b>100,0 %</b>	

#### 4.1.1. Répartition des « marchés » de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique ainsi que des matières recyclables

##### 4.1.1.A. Contexte et constatations

Le tableau 2 illustre, pour chacune des 29 entreprises à qui les 19 arrondissements ont octroyé des contrats, le montant du contrat en vigueur durant la période de référence, la part du marché occupé dans son secteur d'activité spécifique (D/R, D et R)<sup>14</sup>, sa part de marché

<sup>14</sup> Service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (D/R), service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique (D) et service de collecte et de transport des matières recyclables (R).

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

**Tableau 2 – Répartition du montant des contrats en vigueur au sein des  
19 arrondissements de 2005 à 2013  
(montants en milliers de dollars)**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	% du total de la Ville	N <sup>bre</sup> d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
D/R	1	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	97 636 \$	33,1 %	19,4 %	6
D/R	2	RCM Environnement inc./ RCI Environnement inc.	70 608 \$	24,0 %	14,0 %	7
D/R	3	Services Matrec inc.	58 830 \$	20,0 %	11,6 %	7
D/R	4	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	44 450 \$	15,1 %	8,8 %	4
D/R	5	9197-4220 Québec inc.	16 604 \$	5,6 %	3,3 %	2
D/R	6	Théolis Transport inc.	5 574 \$	1,9 %	1,1 %	2
D/R	7	Services Environnementaux du Richelieu	895 \$	0,3 %	0,2 %	3
<b>Total – secteur</b>	<b>7</b>		<b>294 597 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>58,4 %</b>	
D	1	JR Services Sanitaires	41 840 \$	42,6 %	8,3 %	5
D	2	Camille Fontaine et Fils inc.	22 098 \$	22,5 %	4,4 %	2
D	3	Recyclage Notre-Dame inc.	8 290 \$	8,4 %	1,6 %	3
D	4	Transport Michel Beauchamp inc.	5 922 \$	6,0 %	1,2 %	1
D	5	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	5 384 \$	5,5 %	1,1 %	1
D	6	Services Environnementaux S.I.	4 387 \$	4,5 %	0,9 %	1
D	7	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	2 726 \$	2,8 %	0,5 %	1
D	8	Service Environnemental Canicchio inc.	1 916 \$	2,0 %	0,4 %	2
D	9	Maurice Dumas	1 716 \$	1,7 %	0,3 %	2
D	10	Multi-Recyclage S.D. inc.	1 541 \$	1,6 %	0,3 %	2
D	11	Transport Sanitaire L.B. inc.	1 271 \$	1,3 %	0,3 %	1
D	12	Forget et Frère transport	649 \$	0,6 %	0,1 %	1
D	13	Les Entreprises Raylobec inc.	366 \$	0,4 %	0,1 %	1
D	14	Transport Rolland Chaperon inc.	88 \$	0,1 %	0,0 %	1
<b>Total – secteur</b>	<b>14</b>		<b>98 194 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>19,5 %</b>	
R	1	Rebuts Solides Canadiens inc.	60 848 \$	54,7 %	12,1 %	13
R	2	Environnement Routier NRJ inc.	32 084 \$	28,9 %	6,4 %	4
R	3	Service sanitaire Morin inc.	7 857 \$	7,1 %	1,6 %	4
R	4	Les Fibres J.C. inc.	6 080 \$	5,5 %	1,2 %	5
R	5	EBI Environnement inc.	1 704 \$	1,5 %	0,3 %	1
R	6	Groupe Sani-Gestion inc.	1 675 \$	1,5 %	0,3 %	2
R	7	Service Sanitaire R.S. inc.	785 \$	0,7 %	0,2 %	1
R	8	Récupération Marronniers inc.	91 \$	0,1 %	0,0 %	1
<b>Total – secteur</b>	<b>8</b>		<b>111 124 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>22,1 %</b>	
<b>Total – Ville</b>	<b>29</b>		<b>503 915 \$</b>		<b>100,0 %</b>	

En complément des informations contenues dans le tableau 2, mentionnons que l'annexe 6.1 du présent rapport d'audit illustre de façon détaillée le montant de l'ensemble des contrats en vigueur à l'égard de chacune des 29 entreprises pour la période auditée, soit de 2005 à 2013 inclusivement. Or, l'examen des informations qui y sont présentées nous permet de constater que 10 entreprises ont obtenu des contrats de façon régulière depuis l'année 2005, comme le présente le tableau 3.

**Tableau 3 – Liste des 10 entreprises qui ont obtenu des contrats sur une base régulière de 2005 à 2013**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant total des contrats en vigueur de 2005 à 2013
D/R	1	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	97 635 708 \$
D/R	2	RCM Environnement inc./ RCI Environnement inc.	70 607 608 \$
R	3	Rebuts Solides Canadiens inc.	60 847 702 \$
D/R	4	Services Matrec inc.	58 829 902 \$
D/R	5	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	44 450 409 \$
D	6	JR Services Sanitaires	41 839 583 \$
R	7	Environnement Routier NRJ inc.	32 084 089 \$
D	8	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	5 384 325 \$
D	9	Service Environnemental Canicchio inc.	1 916 336 \$
D	10	Maurice Dumas (à l'exception de 2009)	1 715 523 \$
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>415 311 185 \$</b>

Par ailleurs, nous constatons également que quatre autres entreprises sont devenues actives de façon continue sur ce marché à partir de l'année 2009, comme le montre le tableau 4.

**Tableau 4 – Liste des quatre entreprises qui ont obtenu des contrats sur une base régulière de 2009 à 2013**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant total des contrats en vigueur de 2009 à 2013
D	1	Camille Fontaine et Fils inc.	22 098 330 \$
D/R	2	9197-4220 Québec inc.	16 603 741 \$
D	3	Transport Michel Beauchamp inc.	5 922 305 \$
D	4	Services Environnementaux S.I.	4 386 678 \$
<b>Total</b>	<b>4</b>		<b>49 011 054 \$</b>

Quant aux 15 autres entreprises (voir le tableau 5), nous constatons que leurs activités ont été concentrées de 2005 à 2009, et parfois même jusqu'en 2011.

**Tableau 5 – Liste des 15 autres entreprises présentes sur le marché**

Secteur d'activité	Rang/N <sup>bre</sup> d'entreprises	Nom de l'entreprise	Montant total des contrats en vigueur de 2005 à 2013
D	1	Recyclage Notre-Dame inc.	8 290 496 \$
R	2	Service sanitaire Morin inc.	7 857 012 \$
R	3	Les Fibres J.C. inc.	6 080 485 \$
D/R	4	Théolis Transport inc.	5 573 860 \$
D	5	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	2 726 092 \$
R	6	EBI Environnement inc.	1 703 580 \$
R	7	Groupe Sani-Gestion inc.	1 674 596 \$
D	8	Multi-Recyclage S.D. inc.	1 541 472 \$
D	9	Transport Sanitaire L.B. inc.	1 270 714 \$
D/R	10	Services Environnementaux du Richelieu	894 810 \$
R	11	Service Sanitaire R.S. inc.	784 977 \$
D	12	Forget et Frère transport	648 640 \$
D	13	Les Entreprises Raylobec inc.	365 990 \$
R	14	Récupération Marronniers inc.	91 331 \$
D	15	Transport Rolland Chaperon inc.	88 416 \$
<b>Total</b>	<b>15</b>		<b>39 592 471 \$</b>

#### 4.1.1.1. Entreprises présentes autant dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que dans celui des matières recyclables

##### 4.1.1.1.A. Contexte et constatations

Ces entreprises, au nombre de sept, se sont vu octroyer 58,4 % (294,6 M\$/503,9 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période audité au sein des arrondissements, concernant les activités de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (voir le tableau 2 présenté précédemment).

Parmi ce groupe, quatre entreprises<sup>15</sup> se démarquent en raison de leur occupation dominante du marché, alors qu'elles raflent dans une proportion variant de 15,1 % à 33,1 % à la fois les contrats relatifs aux activités de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et les contrats liés à la collecte et au transport des matières recyclables. Du coup, ces quatre mêmes entreprises se situent parmi les cinq qui sont en tête de liste sur les 29 qui se partagent le marché auprès des arrondissements de la Ville, alors qu'elles ont obtenu, dans des proportions variant de 8,8 % à 19,4 %, le montant le plus important de l'ensemble des contrats (voir le tableau 2) en vigueur au sein des arrondissements pour ces activités au

<sup>15</sup> Ces entreprises sont les suivantes : Enlèvement de déchets Bergeron inc., RCM Environnement inc./RCI Environnement inc., Services Matrec inc. et Entreprise Sanitaire F.A. Itée.

cours des années 2005 à 2013, soit 271,5 M\$ (53,8 %). Le tableau 6 présente le montant des contrats obtenus par les quatre premières entreprises dominantes dans ces secteurs d'activité, selon le secteur d'activité et les arrondissements.

**Tableau 6 – Présence dans les arrondissements des quatre principales entreprises pour la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables de 2005 à 2013**

Enlèvement de déchets Bergeron inc.			
	Arrondissement	Montant	Proportion
Déchets	LaSalle	27 367 506 \$	30 %
	Saint-Léonard	16 018 232 \$	18 %
	Lachine	15 879 481 \$	17 %
	Rosemont–La Petite-Patrie	19 848 102 \$	22 %
	Anjou	12 059 271 \$	13 %
	<b>Total</b>	<b>91 172 592 \$</b>	<b>100 %</b>
Matières recyclables	LaSalle	4 425 133 \$	68 %
	Montréal-Nord	2 037 983 \$	32 %
	<b>Total</b>	<b>6 463 116 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>		<b>97 635 708 \$</b>	

RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.			
	Arrondissement	Montant	Proportion
Déchets	Pierrefonds-Roxboro	19 855 173 \$	31 %
	CDN–NDG <sup>[a]</sup>	18 384 869 \$	29 %
	RDP–PAT <sup>[b]</sup>	8 593 100 \$	13 %
	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 461 273 \$	13 %
	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 610 961 \$	13 %
	Le Sud-Ouest	577 150 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>64 482 526 \$</b>	<b>100 %</b>
Matières recyclables	Pierrefonds-Roxboro	4 817 152 \$	79 %
	Montréal-Nord	1 307 928 \$	21 %
	<b>Total</b>	<b>6 125 080 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>		<b>70 607 606 \$</b>	

<sup>[a]</sup> Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

<sup>[b]</sup> Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

<b>Services Matrec inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	MHM <sup>[c]</sup>	12 877 797 \$	34 %
	Verdun	10 260 569 \$	27 %
	Outremont	6 113 031 \$	16 %
	Ville-Marie	4 433 984 \$	12 %
	Le Sud-Ouest	4 022 807 \$	11 %
	<b>Total</b>	<b>37 708 188 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	MHM	15 789 921 \$	75 %
	Lachine	4 405 518 \$	21 %
	CDN-NDG	655 590 \$	3 %
	Verdun	270 685 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>21 121 714 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>	<b>58 829 902 \$</b>		

<sup>[c]</sup> Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

<b>Entreprise Sanitaire F.A. Itée</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Saint-Laurent	22 221 673 \$	50 %
	Montréal-Nord	15 473 299 \$	35 %
	MHM	6 603 402 \$	15 %
	<b>Total</b>	<b>44 298 374 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Lachine	152 035 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>152 035 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>	<b>44 450 409 \$</b>		

<b>Total pour les 4 entreprises</b>	<b>271 523 625 \$</b>	<b>54 %</b>
-------------------------------------	-----------------------	-------------

Les informations colligées dans le tableau 6 nous permettent également de constater que ces quatre entreprises sont présentes de façon importante dans 17 arrondissements. Seuls deux arrondissements leur échappent, soit les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et d'Ahuntsic-Cartierville.

De plus, l'examen des appels d'offres nous a permis de constater que les trois premières entreprises dominantes parmi ces quatre se font peu concurrence lorsqu'elles soumissionnent aux appels d'offres sur le territoire montréalais. Qui plus est, en ce qui concerne la collecte et le transport des déchets d'origine domestique, la distribution de leurs services est souvent concentrée au sein des arrondissements partageant les mêmes limites territoriales (voir l'annexe 6.10).

Finalement, en ce qui concerne les trois autres entreprises, parmi les sept, qui obtiennent des contrats pour réaliser les deux services, soit la collecte et le transport des déchets d'origine domestique ainsi que la collecte et le transport des matières recyclables, nous constatons qu'elles sont présentes dans seulement six arrondissements. En effet :

- 9197-4220 Québec inc. : présence dans deux arrondissements – Verdun et Le Sud-Ouest – avec 16,6 M\$, soit 3,3 % du montant total des contrats en vigueur au sein de l'ensemble des arrondissements pour la période auditée;
- Théolis Transport inc. : présence dans deux arrondissements – RDP–PAT et Ahuntsic-Cartierville – avec 5,6 M\$, soit 1,1 % du montant total des contrats en vigueur au sein de l'ensemble des arrondissements pour la période auditée;
- Services Environnementaux du Richelieu : présence dans trois arrondissements – Verdun, Le Plateau-Mont-Royal et L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève – avec 0,9 M\$, soit 0,2 % du montant total des contrats en vigueur au sein de l'ensemble des arrondissements pour la période auditée.

L'annexe 6.2 du présent rapport d'audit présente, pour chacune des sept entreprises formant ce groupe, les arrondissements où elles étaient présentes ainsi que le montant total des contrats obtenus.

#### 4.1.1.2. Entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique

##### 4.1.1.2.A. Contexte et constatations

Quatorze entreprises forment ce secteur offrant uniquement le service de collecte et de transport des déchets d'origine domestique (voir le tableau 2). Pour ce secteur d'activité, elles ont obtenu 19,5 % (98,2 M\$/503,9 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période auditée au sein de l'ensemble des arrondissements concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables. Trois groupes se démarquent parmi ces 14 entreprises, comme décrit ci-après (voir les annexes 6.3 et 6.4) :

- Le premier groupe, constitué des entreprises JR Services Sanitaires et Camille Fontaine et Fils inc., a obtenu des contrats d'un montant respectif de 41,8 M\$ et de 22,1 M\$, soit 65,1 % (63,9 M\$/98,2 M\$) de ce secteur d'activité. La première de ces entreprises est présente dans plusieurs arrondissements depuis 2005, alors que la seconde n'est présente sur ce marché que depuis 2009. Le tableau 7 illustre leur présence respective dans les arrondissements et le montant des contrats obtenus.

**Tableau 7 – Groupe 1 – Collecte et transport  
des déchets d'origine domestique**

JR Services Sanitaires		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	14 691 262 \$	35 %
Le Plateau-Mont-Royal	12 651 695 \$	30 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 430 757 \$	16 %
Le Sud-Ouest	5 543 405 \$	13 %
Ahuntsic-Cartierville	2 522 462 \$	6 %
<b>Total</b>	<b>41 839 581 \$</b>	<b>100 %</b>

Camille Fontaine et Fils inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	18 601 221 \$	84 %
RDP–PAT	3 497 109 \$	16 %
<b>Total</b>	<b>22 098 330 \$</b>	<b>100 %</b>

- Le deuxième groupe est constitué de cinq entreprises ayant obtenu, de 2005 à 2013, des contrats d'un montant variant de 2,7 M\$ à 8,3 M\$. Pour la plupart, elles sont présentes dans un seul arrondissement, à l'exception de l'une d'entre elles (Recyclage Notre-Dame inc.) qui est présente dans trois arrondissements et qui domine ce groupe. Nous constatons également que trois des cinq entreprises de ce groupe se partagent le territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, ce qui représente, pour chacune, 100 % du montant des contrats obtenus et répartis au cours de la période audité, et ce, de façon presque équivalente entre elles, soit 5,9 M\$, 5,4 M\$ et 4,4 M\$. Le tableau 8 présente ce groupe en termes de présence dans les arrondissements et du montant des contrats obtenus.

**Tableau 8 – Groupe 2 – Collecte et transport  
des déchets d'origine domestique**

Recyclage Notre-Dame inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM	3 120 053 \$	38 %
RDP–PAT	2 674 400 \$	32 %
Rosemont–La Petite-Patrie	2 496 043 \$	30 %
<b>Total</b>	<b>8 290 496 \$</b>	<b>100 %</b>

Transport Michel Beauchamp inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 922 305 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 922 305 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 384 325 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 384 325 \$</b>	<b>100 %</b>

Services Environnementaux S.I.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	4 386 678 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 386 678 \$</b>	<b>100 %</b>

Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Sud-Ouest	2 726 092 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 726 092 \$</b>	<b>100 %</b>

De plus, en fonction de notre période de référence (2005 à 2013), ce groupe présente les particularités suivantes :

- L'entreprise Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc. est présente dans ce secteur d'activité de façon continue depuis 2005;
  - Les entreprises Transport Michel Beauchamp inc. et Services Environnementaux S.I. sont présentes dans ce secteur d'activité depuis 2009;
  - Les entreprises Recyclage Notre-Dame inc. et Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc. ont été présentes dans ce secteur d'activité de 2005 à 2008. Depuis, elles n'ont obtenu aucun contrat.
- Finalement, le troisième groupe est constitué de quatre entreprises qui ont obtenu, de 2005 à 2013, des contrats d'un montant variant de 1,3 M\$ à 1,9 M\$. Pour la plupart, ces entreprises sont présentes dans deux arrondissements, à l'exception d'une seule qui est présente dans un seul arrondissement. Le tableau 9 présente ces entreprises, les arrondissements où elles sont présentes et les montants reçus pour leurs services.

**Tableau 9 – Groupe 3 – Collecte et transport des déchets d'origine domestique**

Service Environnemental Canicchio inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1 065 202 \$	56 %
Le Sud-Ouest	851 134 \$	44 %
<b>Total</b>	<b>1 916 336 \$</b>	<b>100 %</b>

Maurice Dumas		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Plateau-Mont-Royal	1 671 703 \$	97 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	43 820 \$	3 %
<b>Total</b>	<b>1 715 523 \$</b>	<b>100 %</b>

Multi-Recyclage S.D. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont–La Petite-Patrie	1 478 257 \$	96 %
Saint-Léonard	63 215 \$	4 %
<b>Total</b>	<b>1 541 472 \$</b>	<b>100 %</b>

Transport Sanitaire L.B. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	1 270 714 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 270 714 \$</b>	<b>100 %</b>

En fonction de notre période de référence (2005 à 2013), ce groupe présente les particularités suivantes :

- Deux d'entre elles – Service Environnemental Canicchio inc. et Maurice Dumas – sont présentes dans ce secteur de façon continue depuis 2005 (à l'exception de l'année 2009 pour Maurice Dumas) et ont obtenu des contrats d'un montant de 1,9 M\$ et de 1,7 M\$ respectivement;
- Les deux autres entreprises – Multi-Recyclage S.D. inc. et Transport Sanitaire L.B. inc. – sont, par contre, présentes dans ce secteur d'activité jusqu'en 2009 inclusivement pour la première et jusqu'en 2008 inclusivement pour la seconde. Par la suite, elles n'ont obtenu aucun contrat.

#### 4.1.1.3. Entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables

##### 4.1.1.3.A. Contexte et constatations

Ces entreprises, au nombre de huit, ont obtenu 22,1 % du montant total des contrats octroyés par les arrondissements concernant les activités liées à la collecte et au transport des matières recyclables (voir le tableau 2).

Parmi ce groupe, deux entreprises<sup>16</sup> se démarquent par leur occupation dominante de ce secteur d'activité avec des proportions respectivement de 54,7 % et de 28,9 % du montant des contrats octroyés et pour un total de 92,9 M\$, soit 83,6 % de ce secteur d'activité. Globalement, par rapport à l'ensemble des contrats octroyés par les arrondissements au

<sup>16</sup> Il s'agit de Rebut Solides Canadiens inc. et d'Environnement Routier NRJ inc.

cours de la période audité, ces deux entreprises raflent respectivement 12,1 % et 6,4 % des contrats relatifs à la collecte et au transport des matières recyclables.

Plus particulièrement, nous constatons que l'entreprise Rebut Solides Canadiens inc. est présente dans 13 arrondissements et qu'elle a obtenu au cours de la période audité (2005 à 2013) des contrats d'un montant de 60,8 M\$, ce qui fait d'elle le meneur avec une proportion de 54,7 % de ce groupe d'entreprises qui n'obtiennent que des contrats de collecte et de transport des matières recyclables. Quant à la seconde entreprise, Environnement Routier NRJ inc., elle est présente au sein de quatre arrondissements pour assurer la collecte et le transport des matières recyclables.

Deux autres entreprises – Service sanitaire Morin inc. et Les Fibres J.C. inc. – se distinguent également en raison de l'importance du montant des contrats les concernant qui étaient en vigueur au cours de la période audité, soit respectivement 7,9 M\$ et 6,1 M\$. Cependant, nous constatons qu'elles n'ont plus obtenu de contrats depuis 2012 pour la première et depuis 2010 pour la seconde. L'entreprise Service sanitaire Morin inc. était présente dans quatre arrondissements, alors que l'entreprise Les Fibres J.C. inc. était présente dans cinq arrondissements.

Le tableau 10 indique la présence de ces quatre entreprises dont nous venons de faire état au sein des arrondissements ainsi que le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité.

**Tableau 10 – Présence dans les arrondissements  
des quatre principales entreprises  
Collecte et transport des matières recyclables**

Rebut Solides Canadiens inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	13 453 769 \$	22 %
Le Plateau-Mont-Royal	8 310 461 \$	14 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	7 777 335 \$	13 %
CDN–NDG	5 940 905 \$	10 %
RDP–PAT	5 662 944 \$	9 %
Saint-Léonard	4 190 158 \$	7 %
Saint-Laurent	4 046 451 \$	7 %
Le Sud-Ouest	3 016 569 \$	5 %
Outremont	2 802 834 \$	4 %
Anjou	2 266 694 \$	4 %
Pierrefonds-Roxboro	1 656 679 \$	3 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 432 307 \$	2 %
Verdun	290 597 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>60 847 703 \$</b>	<b>100 %</b>

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont–La Petite-Patrie	17 488 738 \$	54 %
CDN–NDG	9 388 690 \$	29 %
LaSalle	2 743 314 \$	9 %
RDP–PAT	2 463 347 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>32 084 089 \$</b>	<b>100 %</b>

Service sanitaire Morin inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic–Cartierville	4 279 116 \$	55 %
RDP–PAT	2 359 522 \$	30 %
Montréal–Nord	636 114 \$	8 %
Saint-Laurent	582 259 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>7 857 011 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Fibres J.C. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Pierrefonds–Roxboro	2 050 613 \$	34 %
Verdun	1 409 049 \$	23 %
Saint-Laurent	1 058 747 \$	18 %
Saint-Léonard	997 087 \$	16 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	564 990 \$	9 %
<b>Total</b>	<b>6 080 486 \$</b>	<b>100 %</b>

À la lumière des informations colligées dans le tableau 10, nous constatons que ces quatre entreprises sont présentes dans 17 arrondissements. Les arrondissements de Lachine et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve leur échappent; la collecte et le transport des matières recyclables sur le territoire de ces arrondissements sont assurés par l'entreprise Services Matrec inc., laquelle détient également le contrat pour effectuer la collecte et le transport des déchets d'origine domestique au sein de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Par ailleurs, il nous semble qu'à quelques exceptions près, ces entreprises exercent peu de concurrence entre elles.

L'annexe 6.5<sup>17</sup> du présent rapport d'audit illustre le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité pour les huit entreprises effectuant la collecte et le transport des matières recyclables. Quant à l'annexe 6.6, elle illustre la présence au sein des arrondissements de chacune de ces huit entreprises ainsi que le montant total des contrats afférents.

<sup>17</sup> L'annexe 6.5 regroupe les huit entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables, mais également les sept autres présentes à la fois dans ce secteur et dans celui de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique, pour un total de 15 entreprises.

## Conclusion

L'établissement de ce portrait de la répartition des entreprises au sein des arrondissements de la Ville nous a permis de faire les constatations suivantes en ce qui concerne, d'une part, la collecte et le transport des déchets d'origine domestique pour la période de 2005 à 2013 (voir l'annexe 6.10) :

- Dans neuf arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats :
  - Enlèvement de déchets Bergeron inc.;
  - Entreprise Sanitaire F.A. Itée;
  - RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.;
  - Services Matrec inc.
- Dans quatre arrondissements, ce sont quatre entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats :
  - Camille Fontaine et Fils inc.;
  - Enlèvement de déchets Bergeron inc.;
  - JR Services Sanitaires;
  - RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.
- Dans trois arrondissements, ce sont deux entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats :
  - Services Matrec inc.;
  - JR Services Sanitaires.

D'autre part, en ce qui concerne la collecte et le transport des matières recyclables pour la période de 2005 à 2013, nous constatons les faits suivants (voir l'annexe 6.11) :

- Dans six arrondissements, ce sont trois entreprises qui ont obtenu 100 % des contrats :
  - Environnement Routier NRJ inc.;
  - Rebut Solides Canadiens inc.;
  - Services Matrec inc.
- Dans deux arrondissements, ce sont deux entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats :
  - Rebut Solides Canadiens inc.;
  - Services Matrec inc.
- Dans 10 arrondissements, ce sont six entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats :
  - 9197-4220 Québec inc.;
  - Environnement Routier NRJ inc.;
  - RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.;
  - Rebut Solides Canadiens inc.;

- Service sanitaire Morin inc.;
- Enlèvement de déchets Bergeron inc.

À la lumière des informations obtenues, bien que les arrondissements connaissent les entreprises qui opèrent sur leur territoire respectif, nous ne pouvons toutefois affirmer qu'ils connaissent cette répartition des entreprises présentes d'un arrondissement à l'autre pour l'ensemble du territoire montréalais. À notre avis, la connaissance et le partage de ces informations au regard du portrait global de ce marché sont pertinents pour la Ville et les arrondissements afin qu'ils puissent procéder à des analyses comparatives et, s'il y a lieu, qu'ils puissent mettre en place les mesures qui s'imposent pour favoriser, ultimement, la saine concurrence pour l'obtention des meilleurs prix.

#### **4.1.2. Montants consacrés par les arrondissements à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables**

##### **4.1.2.A. Contexte et constatations**

La section précédente présentait principalement la répartition, entre les diverses entreprises adjudicatrices de contrats, des « marchés » de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique ainsi que des matières recyclables sur le territoire de la Ville. La présente section présentera un portrait global des montants totaux consacrés par chacun des arrondissements, au cours des années 2005 à 2013, pour assurer ces services sur leur territoire respectif.

Rappelons que, de 2005 à 2013, les arrondissements ont consacré 503,9 M\$ à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables (voir l'annexe 6.7), soit 351,9 M\$ (69,8 %) pour la collecte et le transport des déchets d'origine domestique (voir l'annexe 6.8) et 152,0 M\$ (30,2 %) concernant la collecte et le transport des matières recyclables (voir l'annexe 6.9).

Le tableau 11 illustre les montants consacrés par chacun des arrondissements à ces activités.

**Tableau 11 – Montants consacrés par les arrondissements  
à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique  
et des matières recyclables de 2005 à 2013**

Arrondissement	Déchets (D)		Matières recyclables (R)		Total		D	R
	Montant	Proportion Ville	Montant	Proportion Ville	Montant	Proportion Ville	Proportion arrondissement	
Rosemont–La Petite-Patrie	23 822 402 \$	7 %	17 488 738 \$	12 %	41 311 140 \$	8 %	58 %	42 %
MHM	22 601 252 \$	7 %	15 789 921 \$	10 %	38 391 173 \$	8 %	59 %	41 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	29 036 128 \$	8 %	7 777 335 \$	5 %	36 813 463 \$	7 %	79 %	21 %
LaSalle	27 367 506 \$	8 %	7 259 778 \$	5 %	34 627 284 \$	7 %	79 %	21 %
CDN–NDG	18 384 869 \$	5 %	15 985 186 \$	11 %	34 370 055 \$	7 %	53 %	47 %
Ville-Marie	19 125 247 \$	5 %	13 453 769 \$	9 %	32 579 016 \$	6 %	59 %	41 %
RDP–PAT	18 881 740 \$	5 %	10 485 814 \$	7 %	29 367 554 \$	6 %	64 %	36 %
Saint-Laurent	22 221 673 \$	6 %	6 531 599 \$	4 %	28 753 272 \$	6 %	77 %	23 %
Pierrefonds-Roxboro	19 855 174 \$	6 %	8 524 443 \$	6 %	28 379 617 \$	6 %	70 %	30 %
Ahuntsic-Cartierville	22 394 397 \$	6 %	5 735 845 \$	4 %	28 130 242 \$	6 %	80 %	20 %
Verdun	20 310 726 \$	6 %	6 510 506 \$	4 %	26 821 232 \$	5 %	76 %	24 %
Le Plateau-Mont-Royal	14 562 226 \$	4 %	8 310 461 \$	5 %	22 872 687 \$	5 %	64 %	36 %
Le Sud-Ouest	18 572 206 \$	5 %	4 046 399 \$	3 %	22 618 605 \$	4 %	82 %	18 %
Montréal-Nord	15 473 299 \$	4 %	6 470 582 \$	4 %	21 943 881 \$	4 %	71 %	29 %
Saint-Léonard	16 081 447 \$	5 %	5 187 245 \$	3 %	21 268 692 \$	4 %	76 %	24 %
Lachine	15 879 481 \$	5 %	4 557 553 \$	3 %	20 437 034 \$	4 %	78 %	22 %
Anjou	12 059 271 \$	3 %	3 097 149 \$	2 %	15 156 420 \$	3 %	80 %	20 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	9 160 181 \$	3 %	1 997 296 \$	1 %	11 157 477 \$	2 %	82 %	18 %
Outremont	6 113 031 \$	2 %	2 802 834 \$	2 %	8 915 865 \$	2 %	69 %	31 %
<b>Total ou proportion</b>	<b>351 902 256 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>152 012 453 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>503 914 709 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>70 %</b>	<b>30 %</b>

Si la proportion moyenne des montants consacrés par les 19 arrondissements est de 70 % pour la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et de 30 % pour la collecte et le transport des matières recyclables, elle est cependant variable d'un arrondissement à un autre. En effet, cette proportion varie de 53 % à 82 % pour ce qui est de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique et de 18 % à 47 % pour la collecte et le transport des matières recyclables.

Par ailleurs, mentionnons que certains arrondissements assurent en régie la totalité de leurs propres collecte et transport des matières recyclables. C'est notamment le cas des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, au sein desquels la collecte et le transport des matières recyclables se sont effectués en régie de 2009 à 2013. Pour sa part, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a effectué la collecte et le transport des matières recyclables en régie de 2010 à 2013. Quant à l'arrondissement du Sud-Ouest, il a assuré ce service en régie de 2009 à 2011 inclusivement; l'activité étant depuis confiée à contrat (voir l'annexe 6.9).

Pour être en mesure d'effectuer une comparaison des coûts liés à ces activités d'un arrondissement à un autre, il faut, selon qu'il s'agit des déchets d'origine domestique ou des

matières recyclables, prendre en considération que les prix soumis par les entrepreneurs sont établis en fonction de divers facteurs d'influence ayant particulièrement trait à la réalité du territoire propre à chaque arrondissement. Notamment, l'établissement du coût peut être influencé par la façon dont la collecte est réalisée, soit de façon mécanisée à l'aide de bacs conçus à cette fin, soit de façon traditionnelle, par les trajets à parcourir au sein des arrondissements pour effectuer la collecte ou encore par les distances à parcourir pour transporter les matières collectées depuis l'arrondissement jusqu'aux sites d'enfouissement ou aux sites de dépôt pour le recyclage, par le nombre d'unités d'occupation à desservir, par le nombre de collectes désirées par semaine ou encore par le volume (p. ex. le nombre de tonnes métriques) des matières à transporter.

Bien que cet exercice n'ait pas fait l'objet de nos travaux d'audit, nous sommes néanmoins d'avis qu'en disposant d'un portrait global établi au fil du temps, tant en ce qui concerne les informations relatives aux entreprises qui obtiennent des contrats au sein des divers arrondissements qu'en ce qui a trait à l'évolution des coûts annuels par arrondissement pour la réalisation des activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, la Ville pourrait ainsi être mieux outillée pour, notamment :

- regrouper entre eux les arrondissements dont la réalité du territoire est similaire et pouvoir ainsi fournir à ces arrondissements des informations leur permettant d'effectuer des analyses comparatives pertinentes en fonction d'unités de mesures communes en vue d'évaluer le caractère raisonnable des prix soumis par les entrepreneurs du secteur d'activité visé;
- déterminer les situations où l'adjudication des contrats ne semble pas s'exercer dans le cadre d'une concurrence ouverte (indices de collusion ou de contrôle territorial des marchés);
- repérer certaines tendances au regard, entre autres, de l'évolution des firmes adjudicatrices, de la répartition des marchés, des prix offerts pour les services demandés;
- évaluer la situation et repérer les possibilités de revoir, s'il y a lieu, certains aspects liés à la confection des cahiers des charges de façon à favoriser la saine concurrence et l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises pouvant soumettre une offre de service.

#### 4.1.2.B. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale de transmettre ce rapport à l'inspecteur général de la Ville aussitôt que la loi aura été promulguée quant à la portée de ses responsabilités, ou à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) si les circonstances le justifient, afin de confirmer ou d'infirmier le fondement des appréhensions du vérificateur général de la Ville concernant l'existence d'ententes collusoires dans les secteurs d'activité liés à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*Le rapport a été transmis à l'inspecteur général le 6 mai 2014, avec copie au SPVM, à l'EPIM et à l'UPAC. (Complété)*

#### 4.1.2.C. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables :

- d'établir annuellement le portrait global des contrats adjudgés par les arrondissements aux différents entrepreneurs;
- de transmettre ces résultats aux instances politiques (conseil municipal, comité exécutif);

et ce, dans le but de sensibiliser les élus quant à la répartition des contrats sur le territoire de la Ville et de favoriser, s'il y a lieu, l'identification de pistes de solution pour enrayer les stratagèmes collusoires et de maintenir une concurrence ouverte entre les entrepreneurs.

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*Un mandat sera donné à M. Jacques Ulysse, directeur général adjoint aux services institutionnels.*

**Objet du mandat :** *Établir annuellement le portrait global des contrats concernant la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables adjudgés par l'ensemble des arrondissements, et le transmettre aux membres du comité exécutif et aux membres du conseil municipal.*

*Ce portrait global portera sur les contrats en cours, les contrats de collecte et de transport des déchets s'étendant généralement sur plusieurs années. (Échéancier prévu : décembre de chaque année, à partir de décembre 2014)*

#### 4.1.2.D. Recommandation

**Nous recommandons à la Direction générale, de concert avec les arrondissements, de développer des indicateurs communs de comparaison entre les divers arrondissements et les municipalités limitrophes, y compris l'établissement d'un prix de référence modulé concernant les activités liées à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, de façon à procurer l'assurance de l'obtention des prix les meilleurs.**

#### Réponse de l'unité d'affaires :

*La Ville formulera en 2014 une demande d'adhésion à l'Ontario Municipal Benchmarking Initiative (OMBI). Pour satisfaire aux conditions d'adhésion, la Ville doit fournir des données sur une série d'indicateurs portant sur l'ensemble des activités municipales (dont la gestion des déchets), afin de lui permettre de se comparer aux autres municipalités membres de l'OMBI. La Ville se conformera donc en partie à la recommandation 4.1.2.D grâce à ce processus. **(Échéancier prévu : adhésion à l'OMBI – décembre 2015)***

*Par ailleurs, le Service de la performance organisationnelle devra également établir un certain nombre d'indicateurs sur le coût des activités de collecte et de transport des déchets et des matières recyclables qui tiendront compte des spécificités des marchés locaux (ce que l'OMBI ne permet pas de faire). **(Échéancier prévu : développement d'indicateurs spécifiques – décembre 2015)***

## 4.2. Arrondissements

### 4.2.A. Contexte et constatations

De façon générale, pour acquérir les services de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables, les arrondissements procèdent, selon l'importance des montants en cause, par appels d'offres publics à l'égard desquels la documentation relative aux clauses administratives et techniques définit clairement les aspects opérationnels devant être pris en considération (p. ex. les limites et la description des territoires, les quantités historiques, les tonnages, les unités d'occupation).

Dans ce contexte, précisons que la Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal s'adresse à l'ensemble des arrondissements et des services centraux concernés par toute démarche d'adjudication de contrats. Elle stipule notamment sous la rubrique « Octroi et gestion de contrat » (article 7.3) ce qui suit :

*Tout contrat doit être octroyé à la suite d'un processus d'évaluation rigoureux, identique pour tous les soumissionnaires, basé sur les critères énoncés à l'appel d'offres et conforme aux règles prévues. Une analyse de la conformité administrative et technique des offres doit être effectuée et les soumissionnaires non-conformes [sic] sont avisés de leur situation ainsi que des raisons attestant de leur non-conformité [...]*

Les arrondissements utilisent à cet effet deux processus, soit le processus lié au lancement d'appel d'offres public et la réception des propositions ainsi que le processus décisionnel en vigueur à la Ville pour documenter la prise de décision quant au choix de l'entreprise ayant soumis la plus basse offre conforme aux exigences administratives et techniques.

En ce qui concerne la documentation du processus d'appel d'offres public, les bonnes pratiques veulent que l'on produise la liste de toutes les entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres. Par la suite, au moment de l'ouverture publique des soumissions, le greffier doit déclarer la conformité de la soumission reçue par rapport aux documents légaux exigés (p. ex. les assurances, le cautionnement, la preuve de statut). Généralement, le procès-verbal préparé par le greffier fait état de ces éléments en attestant de la disponibilité des documents exigés.

Quant au processus décisionnel, l'unité responsable procède à l'analyse technique de la proposition. Généralement, des grilles d'analyse sont préparées pour effectuer la comparaison des prix soumis par les entreprises soumissionnaires, calculer le ratio correspondant à l'écart de prix entre les propositions reçues et examiner toutes les informations additionnelles susceptibles d'aider à la prise de décision en vue de retenir la plus basse offre conforme sur le plan technique. Un dossier décisionnel doit ensuite être préparé et contenir l'ensemble des informations pertinentes à l'appui de la décision de recommander à l'instance concernée l'adjudication du contrat. Il doit notamment faire état des décisions prises antérieurement, de la chronologie du processus de l'appel d'offres et des aspects financiers quant aux coûts globaux et unitaires. Généralement, les décideurs s'attendent à ce que l'ensemble des informations pertinentes à une prise de décision éclairée figure dans le dossier décisionnel.

Ainsi, dans l'objectif de pouvoir repérer certaines irrégularités et d'orienter la prise de décision en conséquence, certains indices devraient être pris en compte au moment de l'analyse des soumissions, dont :

- le nombre d'entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres par rapport au nombre de celles ayant effectivement déposé une soumission;
- l'existence d'entreprises qui déposent des soumissions sans jamais obtenir de contrats;

- la fréquence avec laquelle la même entreprise ou le même groupe restreint d'entreprises, pour lesquelles l'offre est la plus basse, se voient adjudger les contrats au fil du temps;
- l'existence de contrats octroyés à un soumissionnaire qui n'est pas le plus bas conforme;
- la présence d'une seule et même entreprise adjudicatrice de contrats depuis de nombreuses années au sein d'un arrondissement;
- les cas de soumissionnaire unique;
- un écart de prix excessif entre le premier et le deuxième soumissionnaire (supérieur à 15 %);
- l'existence de clauses ou de spécifications particulières (p. ex. en ce qui a trait aux équipements requis) dans les documents d'appel d'offres favorisant davantage certaines entreprises;
- l'existence de plaintes reçues des soumissionnaires au regard des appels d'offres.

Ces indices, lorsqu'ils sont constatés, devraient être documentés par l'unité d'affaires concernée au sein même des sommaires décisionnels préparés de sorte que ces renseignements puissent servir d'appui à une prise de décision éclairée de la part des instances.

Dans le cadre de la réalisation de nos travaux d'audit, nous avons, pour chacun des 19 arrondissements, repéré l'existence de certaines irrégularités liées aux contrats adjudgés. Du coup, à partir des informations contenues dans les procès-verbaux, rédigés au moment de l'ouverture des soumissions, et les sommaires décisionnels préparés, nous avons examiné la mesure avec laquelle les unités d'affaires signalaient clairement ces irrégularités ou ces risques constatés afin que les instances puissent prendre les meilleures décisions.

Ainsi, nos travaux d'audit ont permis de faire les constatations suivantes :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
  - de 16 % à 195 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique;
  - de 16 % à 284 % pour des soumissions relatives à la collecte et au transport des matières recyclables.
- Pour 12 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 5 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est

l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.

- Pour les 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 3 des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 5 des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.
- Pour 6 des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Dans certains arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans deux arrondissements, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
  - le coût total avec ou sans les taxes;
  - le coût annuel avec ou sans les taxes;
  - le coût par semaine, par collecte ou par unité d'occupation à desservir;
  - le coût unitaire par tonne métrique;
  - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

Cela dit, force est de constater que nos travaux d'audit ont permis de relever plusieurs sources d'améliorations potentielles relativement aux informations devant être incluses dans les sommaires décisionnels présentés aux instances aux fins d'une prise de décision. Toutefois, rappelons que nos travaux d'audit ont porté sur des contrats qui étaient en vigueur au cours d'une période de neuf ans s'échelonnant de 2005 à 2013. Conséquemment, il est probable que des irrégularités constatées au début de la période auditée aient été l'objet d'améliorations apportées au fil du temps par certains arrondissements. Dans les circonstances, nous croyons qu'il est de la responsabilité de chacun des arrondissements d'évaluer son mode de fonctionnement et de prendre les dispositions nécessaires pour que ces irrégularités constatées, si elles s'appliquent toujours à lui, ne perdurent pas.

## 5. Conclusion générale

Par ces travaux d'audit, nous avons voulu sensibiliser davantage les autorités politiques et administratives afin de leur donner un motif supplémentaire d'intervenir le plus rapidement possible pour enrayer un stratagème de collusion qui semble exister dans un secteur d'activité autre que celui lié au domaine de la construction d'infrastructures.

En effet, bien que nous n'ayons pas la prétention d'avoir démontré, sans l'ombre d'un doute, l'existence de soumissions concertées de la part des entrepreneurs pour le partage des contrats relatifs à la collecte et au transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables sur le territoire des différents arrondissements, nos travaux d'audit ont mis en lumière suffisamment d'indices pour nous permettre de soupçonner très sérieusement qu'une telle pratique est probable, ce qui ne favorise pas l'obtention des meilleurs prix pour les services demandés. Les indices de collusion sont nombreux et ils convergent tous vers la même conclusion voulant qu'une poignée d'entrepreneurs obtiennent la presque totalité des contrats, et ce, tant en ce qui concerne la collecte et le transport des déchets d'origine domestique que la collecte et le transport des matières recyclables. Plus convainquant encore, nous constatons que plusieurs arrondissements ont, depuis les neuf dernières années, octroyé l'exclusivité de leurs contrats pour ces secteurs d'activité à un seul entrepreneur, sans compter que nos recherches révèlent que certaines de ces entreprises adjudicatrices de contrats sont apparentées, ce qui favorise d'autant plus le truquage potentiel des offres. Force est de constater qu'en présence de marchés où la concurrence s'exercerait ouvertement, une telle situation serait à tout le moins improbable.

Bien entendu, les différentes mesures prises par le gouvernement provincial et par la Ville au cours des quatre dernières années afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats sont susceptibles d'enrayer ces pratiques déloyales ou, du moins, d'en réduire la portée, mais il subsiste néanmoins des risques.

Également, il est entendu que la collecte et le transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables sont des activités qui s'inscrivent parmi les services essentiels devant être assurés par les arrondissements. Or, puisque ces services doivent être assurés sur une base répétitive au fil des années, les risques que des ententes collusoires surviennent sont indéniablement plus importants. Cela dit, nous convenons que la collusion n'est pas facile à détecter, car elle est issue d'ententes secrètes entre les parties prenantes.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par les résultats de nos travaux et croyons qu'il est impératif que les diverses unités d'affaires de la Ville puissent disposer d'informations leur permettant d'obtenir une vue globale historique de la répartition et de l'ampleur des contrats

adjudés pour ces secteurs d'activité sur leur territoire respectif, mais aussi pour l'ensemble du territoire montréalais. Nous croyons que l'administration municipale doit développer, avec la complicité des arrondissements, des mécanismes de surveillance communs qui lui permettraient de repérer les situations problématiques où la saine concurrence ne semble pas s'exercer normalement. Le plus concluant de ces mécanismes serait notamment celui concernant la comparaison des coûts entre les arrondissements et les diverses municipalités limitrophes afin de s'assurer qu'il n'existe pas d'écarts de prix qui ne soient justifiés. Nous sommes conscients qu'une telle approche n'est pas simple d'application, car plusieurs facteurs d'influence doivent être pris en considération pour établir ce prix de référence modulé.

À notre avis, il est certes plus aisé de développer une stratégie d'intervention commune lorsque les principaux acteurs (autorités administratives et politiques) sont pleinement conscients de l'ampleur du fléau qui touche une grande partie du territoire montréalais. En effet, la volonté collective est souvent la meilleure option pour parvenir à prévenir et à neutraliser une situation.

C'est donc dans cette optique que nous transmettons aux autorités municipales les résultats de nos travaux. Le but ultime est de contribuer à améliorer les pratiques de gestion de ces secteurs d'activité et d'en permettre la libre concurrence afin que le citoyen puisse obtenir une juste valeur pour les services offerts. En bref, si nos appréhensions se révèlent fondées, il devient urgent de mettre fin à ce stratagème dans les plus brefs délais et de prendre les dispositions qui permettront à l'ensemble des décideurs, autant administratifs que politiques, d'obtenir l'assurance que les prix obtenus pour les services demandés sont les meilleurs.

## 6. Annexes

### 6.1. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

**Tableau A – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Déchets et matières recyclables**

Rang	Secteur d'activité	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	Proportion
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	D/R	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	7 339 059 \$	9 881 138 \$	12 181 786 \$	13 205 601 \$	12 651 917 \$	11 507 208 \$	9 678 885 \$	10 360 563 \$	10 829 551 \$	97 635 708 \$	19,4 %
2	D/R	RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.	8 982 023 \$	9 425 699 \$	9 525 132 \$	10 184 066 \$	5 611 004 \$	6 141 359 \$	5 536 594 \$	7 188 100 \$	8 013 631 \$	70 607 608 \$	14,0 %
3	R	Rebuts Solides Canadiens inc.	8 504 842 \$	8 849 731 \$	9 065 025 \$	6 986 459 \$	3 499 051 \$	4 435 821 \$	5 824 211 \$	6 662 168 \$	7 020 394 \$	60 847 702 \$	12,1 %
4	D/R	Services Matrec inc.	6 583 269 \$	7 805 542 \$	8 337 343 \$	7 861 256 \$	5 156 186 \$	5 500 632 \$	5 252 540 \$	5 647 089 \$	6 686 045 \$	58 829 902 \$	11,6 %
5	D/R	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	6 340 140 \$	7 045 586 \$	5 188 551 \$	6 395 565 \$	4 497 106 \$	3 521 080 \$	3 711 467 \$	3 754 153 \$	3 996 761 \$	44 450 409 \$	8,8 %
6	D	JR Services Sanitaires	2 075 142 \$	2 216 093 \$	2 235 792 \$	2 256 081 \$	6 374 586 \$	6 701 190 \$	6 701 190 \$	6 701 190 \$	6 578 320 \$	41 839 583 \$	8,3 %
7	R	Environnement Routier NRJ inc.	2 448 712 \$	2 471 706 \$	2 495 629 \$	2 718 463 \$	3 812 650 \$	4 553 951 \$	4 611 089 \$	4 592 226 \$	4 379 661 \$	32 084 089 \$	6,4 %
8	D	Camille Fontaine et Fils inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	4 850 178 \$	5 032 148 \$	5 210 053 \$	22 098 330 \$	4,4 %
9	D/R	9197-4220 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	2 805 833 \$	2 805 833 \$	2 805 833 \$	4 028 836 \$	4 157 406 \$	16 603 741 \$	3,3 %
10	D	Recyclage Notre-Dame inc.	2 072 624 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	8 290 496 \$	1,6 %
11	R	Service sanitaire Morin inc.	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 115 232 \$	1 604 775 \$	1 337 007 \$	636 114 \$	– \$	– \$	7 857 012 \$	1,6 %
12	R	Les Fibres J.C. inc.	1 544 780 \$	1 577 351 \$	1 349 436 \$	1 469 873 \$	139 044 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 080 485 \$	1,2 %
13	D	Transport Michel Beauchamp inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	5 922 305 \$	1,2 %
14	D/R	Théolis Transport inc.	359 083 \$	359 083 \$	359 083 \$	379 480 \$	2 038 184 \$	2 078 948 \$	– \$	– \$	– \$	5 573 860 \$	1,1 %
15	D	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	302 683 \$	320 988 \$	320 988 \$	320 988 \$	841 982 \$	841 982 \$	841 982 \$	841 982 \$	750 750 \$	5 384 325 \$	1,1 %
16	D	Services Environnementaux S.I.	– \$	– \$	– \$	– \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	4 386 678 \$	0,9 %
17	D	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 726 092 \$	0,5 %
18	D	Service Environnemental Canicchio inc.	203 551 \$	215 861 \$	215 861 \$	215 861 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	1 916 336 \$	0,4 %
19	D	Maurice Dumas	210 157 \$	235 531 \$	242 597 \$	249 875 \$	– \$	119 414 \$	204 710 \$	204 710 \$	248 530 \$	1 715 523 \$	0,3 %
20	R	EBI Environnement inc.	– \$	208 031 \$	645 451 \$	850 097 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 703 580 \$	0,3 %
21	R	Groupe Sani-Gestion inc.	195 401 \$	353 677 \$	406 437 \$	406 437 \$	259 886 \$	52 759 \$	– \$	– \$	– \$	1 674 596 \$	0,3 %
22	D	Multi-Recyclage S.D. inc.	478 328 \$	492 610 \$	507 320 \$	– \$	63 215 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 541 472 \$	0,3 %
23	D	Transport Sanitaire L.B. inc.	317 678 \$	317 678 \$	317 678 \$	317 678 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 270 714 \$	0,3 %
24	D/R	Services Environnementaux du Richelieu	– \$	– \$	– \$	561 167 \$	248 347 \$	85 296 \$	– \$	– \$	– \$	894 810 \$	0,2 %
25	R	Service Sanitaire R.S. inc.	492 638 \$	292 339 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	784 977 \$	0,2 %
26	D	Forget et Frère transport	156 646 \$	163 998 \$	163 998 \$	163 998 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	648 640 \$	0,1 %
27	D	Les Entreprises Raylobec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	121 997 \$	121 997 \$	121 997 \$	365 990 \$	0,1 %
28	R	Récupération Marronniers inc.	45 666 \$	45 666 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	91 331 \$	0,0 %
29	D	Transport Rolland Chaperon inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	88 416 \$	88 416 \$	0,0 %
<b>Total</b>			<b>50 388 573 \$</b>	<b>56 087 083 \$</b>	<b>57 366 882 \$</b>	<b>58 412 324 \$</b>	<b>55 312 892 \$</b>	<b>55 528 977 \$</b>	<b>53 051 627 \$</b>	<b>57 409 999 \$</b>	<b>60 356 352 \$</b>	<b>503 914 709 \$</b>	<b>100,0 %</b>

## 6.2. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes autant dans les secteurs de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que des matières recyclables

**Tableau B – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013 au sein des arrondissements, par entreprise Déchets et matières recyclables**

Enlèvement de déchets Bergeron inc.			
	Arrondissement	Montant	Proportion
Déchets	LaSalle	27 367 506 \$	30 %
	Saint-Léonard	16 018 232 \$	18 %
	Lachine	15 879 481 \$	17 %
	Rosemont–La Petite-Patrie	19 848 102 \$	22 %
	Anjou	12 059 271 \$	13 %
	<b>Total</b>	<b>91 172 592 \$</b>	<b>100 %</b>
Matières recyclables	LaSalle	4 425 133 \$	68 %
	Montréal-Nord	2 037 983 \$	32 %
	<b>Total</b>	<b>6 463 116 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>97 635 708 \$</b>	

RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.			
	Arrondissement	Montant	Proportion
Déchets	Pierrefonds-Roxboro	19 855 173 \$	31 %
	CDN-NDG	18 384 869 \$	29 %
	RDP-PAT	8 593 100 \$	13 %
	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 461 273 \$	13 %
	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 610 961 \$	13 %
	Le Sud-Ouest	577 150 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>64 482 526 \$</b>	<b>100 %</b>
Matières recyclables	Pierrefonds-Roxboro	4 817 152 \$	79 %
	Montréal-Nord	1 307 928 \$	21 %
	<b>Total</b>	<b>6 125 080 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>70 607 606 \$</b>	

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

<b>Services Matrec inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	MHM	12 877 797 \$	34 %
	Verdun	10 260 569 \$	27 %
	Outremont	6 113 031 \$	16 %
	Ville-Marie	4 433 984 \$	12 %
	Le Sud-Ouest	4 022 807 \$	11 %
	<b>Total</b>	<b>37 708 188 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	MHM	15 789 921 \$	75 %
	Lachine	4 405 518 \$	21 %
	CDN-NDG	655 590 \$	3 %
	Verdun	270 685 \$	1 %
	<b>Total</b>	<b>21 121 714 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>58 829 902 \$</b>	

<b>Entreprise Sanitaire F.A. Itée</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Saint-Laurent	22 221 673 \$	50 %
	Montréal-Nord	15 473 299 \$	35 %
	MHM	6 603 402 \$	15 %
	<b>Total</b>	<b>44 298 374 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Lachine	152 035 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>152 035 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>44 450 409 \$</b>	

<b>9197-4220 Québec inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	Verdun	9 663 613 \$	86 %
	Le Sud-Ouest	1 544 745 \$	14 %
	<b>Total</b>	<b>11 208 358 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Verdun	4 365 554 \$	81 %
	Le Sud-Ouest	1 029 830 \$	19 %
	<b>Total</b>	<b>5 395 384 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>16 603 742 \$</b>	

<b>Théolis Transport inc.</b>			
	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
<b>Déchets</b>	RDP-PAT	4 117 131 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>4 117 131 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Ahuntsic-Cartierville	1 456 729 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>1 456 729 \$</b>	<b>100 %</b>
	<b>Total global</b>	<b>5 573 860 \$</b>	

Services Environnementaux du Richelieu			
	Arrondissement	Montant	Proportion
<b>Déchets</b>	Verdun	386 545 \$	54 %
	Le Plateau-Mont-Royal	238 828 \$	33 %
	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	94 815 \$	13 %
	<b>Total</b>	<b>720 188 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Matières recyclables</b>	Verdun	174 622 \$	100 %
	<b>Total</b>	<b>174 622 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Total global</b>		<b>894 810 \$</b>	

Total pour les entreprises présentes autant dans les secteurs de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique que des matières recyclables	
<b>7 entreprises</b>	<b>294 596 037 \$</b>

### 6.3. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

**Tableau C – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Déchets**

Rang	Secteur d'activité	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	Proportion
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	D/R	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	6 705 594 \$	9 247 673 \$	11 129 052 \$	12 152 868 \$	11 599 183 \$	11 507 208 \$	9 678 885 \$	9 366 425 \$	9 785 706 \$	91 172 592 \$	25,9 %
2	D/R	RCM Environnement inc./RCI Environnement inc.	8 982 023 \$	9 425 699 \$	9 525 132 \$	10 184 066 \$	4 206 161 \$	4 463 533 \$	4 522 456 \$	6 173 963 \$	6 999 494 \$	64 482 526 \$	18,3 %
3	D/R	Services Matrec inc.	4 443 945 \$	5 701 379 \$	6 156 225 \$	5 638 824 \$	2 664 149 \$	2 726 935 \$	2 791 604 \$	3 186 154 \$	4 398 971 \$	37 708 188 \$	10,7 %
4	D/R	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	6 340 140 \$	7 045 586 \$	5 188 551 \$	6 395 565 \$	4 497 106 \$	3 521 080 \$	3 711 467 \$	3 754 153 \$	3 844 725 \$	44 298 374 \$	12,6 %
5	D	JR Services Sanitaires	2 075 142 \$	2 216 093 \$	2 235 792 \$	2 256 081 \$	6 374 586 \$	6 701 190 \$	6 701 190 \$	6 701 190 \$	6 578 320 \$	41 839 581 \$	11,9 %
6	D	Camille Fontaine et Fils inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	4 850 178 \$	5 032 148 \$	5 210 053 \$	22 098 330 \$	6,3 %
7	D/R	9197-4220 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	2 666 524 \$	2 743 666 \$	11 208 358 \$	3,2 %
8	D	Recyclage Notre-Dame inc.	2 072 624 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	2 072 624 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	8 290 496 \$	2,4 %
9	D	Transport Michel Beauchamp inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	1 184 461 \$	5 922 305 \$	1,7 %
10	D	Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.	302 683 \$	320 988 \$	320 988 \$	320 988 \$	841 982 \$	841 982 \$	841 982 \$	841 982 \$	750 750 \$	5 384 325 \$	1,5 %
11	D	Services Environnementaux S.I.	– \$	– \$	– \$	– \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	877 336 \$	4 386 678 \$	1,2 %
12	D/R	Théolis Transport inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	2 038 184 \$	2 078 948 \$	– \$	– \$	– \$	4 117 131 \$	1,2 %
13	D	Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	681 523 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 726 092 \$	0,8 %
14	D	Service Environnemental Canicchio inc.	203 551 \$	215 861 \$	215 861 \$	215 861 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	213 040 \$	1 916 336 \$	0,5 %
15	D	Maurice Dumas	210 157 \$	235 531 \$	242 597 \$	249 875 \$	– \$	119 414 \$	204 710 \$	204 710 \$	248 530 \$	1 715 523 \$	0,5 %
16	D	Multi-Recyclage S.D. inc.	478 328 \$	492 610 \$	507 320 \$	– \$	63 215 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 541 472 \$	0,4 %
17	D	Transport Sanitaire L.B. inc.	317 678 \$	317 678 \$	317 678 \$	317 678 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 270 714 \$	0,4 %
18	D/R	Services Environnementaux du Richelieu	– \$	– \$	– \$	386 545 \$	248 347 \$	85 296 \$	– \$	– \$	– \$	720 188 \$	0,2 %
19	D	Forget et Frère transport	156 646 \$	163 998 \$	163 998 \$	163 998 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	648 640 \$	0,2 %
20	D	Les Entreprises Raylobec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	121 997 \$	121 997 \$	121 997 \$	365 991 \$	0,1 %
21	D	Transport Rolland Chaperon inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	88 416 \$	88 416 \$	0,0 %
<b>Total</b>			<b>32 970 034 \$</b>	<b>38 137 243 \$</b>	<b>38 757 341 \$</b>	<b>41 036 495 \$</b>	<b>40 174 763 \$</b>	<b>39 824 806 \$</b>	<b>37 632 028 \$</b>	<b>40 324 082 \$</b>	<b>43 045 465 \$</b>	<b>351 902 256 \$</b>	<b>100,0 %</b>

## 6.4. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique

**Tableau D – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013 au sein des arrondissements, par entreprise Déchets**

JR Services Sanitaires		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	14 691 262 \$	35 %
Le Plateau-Mont-Royal	12 651 695 \$	30 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 430 757 \$	16 %
Le Sud-Ouest	5 543 405 \$	13 %
Ahuntsic-Cartierville	2 522 462 \$	6 %
<b>Total</b>	<b>41 839 581 \$</b>	<b>100 %</b>

Camille Fontaine et Fils inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	18 601 221 \$	84 %
RDP–PAT	3 497 109 \$	16 %
<b>Total</b>	<b>22 098 330 \$</b>	<b>100 %</b>

Recyclage Notre-Dame inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM	3 120 053 \$	38 %
RDP–PAT	2 674 400 \$	32 %
Rosemont–La Petite-Patrie	2 496 043 \$	30 %
<b>Total</b>	<b>8 290 496 \$</b>	<b>100 %</b>

Transport Michel Beauchamp inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 922 305 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 922 305 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Entreprises Sylvain Bissonnette inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 384 325 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>5 384 325 \$</b>	<b>100 %</b>

Services Environnementaux S.I.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	4 386 678 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>4 386 678 \$</b>	<b>100 %</b>

**5.12. Contrats de collecte et de transport des matières résiduelles –  
déchets d'origine domestique et matières recyclables – de 2005 à 2013**

<b>Centres de Transbordement et de Valorisation Nord Sud inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Sud-Ouest	2 726 092 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>2 726 092 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Service Environnemental Canicchio inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1 065 202 \$	56 %
Le Sud-Ouest	851 134 \$	44 %
<b>Total</b>	<b>1 916 336 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Maurice Dumas</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Plateau-Mont-Royal	1 671 703 \$	97 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	43 820 \$	3 %
<b>Total</b>	<b>1 715 523 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Multi-Recyclage S.D. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	1 478 257 \$	96 %
Saint-Léonard	63 215 \$	4 %
<b>Total</b>	<b>1 541 472 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Sanitaire L.B. inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Ahuntsic-Cartierville	1 270 714 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 270 714 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Forget et Frère transport</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
Le Sud-Ouest	648 640 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>648 640 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Les Entreprises Raylobec inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	365 990 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>365 990 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Transport Rolland Chaperon inc.</b>		
<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Proportion</b>
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	88 416 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>88 416 \$</b>	<b>100 %</b>

<b>Total pour les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des déchets d'origine domestique</b>		
<b>14 entreprises</b>	<b>98 194 898 \$</b>	

## 6.5. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau E – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Matières recyclables

Rang	Secteur d'activité	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	Proportion
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	R	Rebuts Solides Canadiens inc.	8 504 842 \$	8 849 731 \$	9 065 025 \$	6 986 459 \$	3 499 051 \$	4 435 821 \$	5 824 211 \$	6 662 168 \$	7 020 394 \$	60 847 703 \$	40,0 %
2	R	Environnement Routier NRJ inc.	2 448 712 \$	2 471 706 \$	2 495 629 \$	2 718 463 \$	3 812 650 \$	4 553 951 \$	4 611 089 \$	4 592 226 \$	4 379 661 \$	32 084 089 \$	21,1 %
3	D/R	Services Matrec inc.	2 139 324 \$	2 104 163 \$	2 181 118 \$	2 222 433 \$	2 492 037 \$	2 773 697 \$	2 460 935 \$	2 460 935 \$	2 287 073 \$	21 121 714 \$	13,9 %
4	R	Service sanitaire Morin inc.	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 054 628 \$	1 115 232 \$	1 604 775 \$	1 337 007 \$	636 114 \$	– \$	– \$	7 857 011 \$	5,2 %
5	D/R	Enlèvement de déchets Bergeron inc.	633 466 \$	633 466 \$	1 052 734 \$	1 052 734 \$	1 052 734 \$	– \$	– \$	994 138 \$	1 043 845 \$	6 463 116 \$	4,3 %
6	D/R	RCM Environnement inc./ RCI Environnement inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	1 404 843 \$	1 677 826 \$	1 014 137 \$	1 014 137 \$	1 014 137 \$	6 125 080 \$	4,0 %
7	R	Les Fibres J.C. inc.	1 544 780 \$	1 577 351 \$	1 349 436 \$	1 469 873 \$	139 044 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 080 486 \$	4,0 %
8	D/R	9197-4220 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	873 111 \$	873 111 \$	873 111 \$	1 362 312 \$	1 413 740 \$	5 395 384 \$	3,5 %
9	R	EBI Environnement inc.	– \$	208 031 \$	645 451 \$	850 097 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 703 580 \$	1,1 %
10	R	Groupe Sani-Gestion inc.	195 401 \$	353 677 \$	406 437 \$	406 437 \$	259 886 \$	52 759 \$	– \$	– \$	– \$	1 674 597 \$	1,1 %
11	D/R	Théolis Transport inc.	359 083 \$	359 083 \$	359 083 \$	379 480 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 456 729 \$	1,0 %
12	R	Service Sanitaire R.S. inc.	492 638 \$	292 339 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	784 977 \$	0,5 %
13	D/R	Services Environnementaux du Richelieu	– \$	– \$	– \$	174 622 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	174 622 \$	0,1 %
14	D/R	Entreprise Sanitaire F.A. Itée	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	152 033 \$	152 033 \$	0,1 %
15	R	Récupération Marronniers inc.	45 666 \$	45 666 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	91 332 \$	0,1 %
<b>Total</b>			<b>17 418 540 \$</b>	<b>17 949 841 \$</b>	<b>18 609 541 \$</b>	<b>17 375 829 \$</b>	<b>15 138 129 \$</b>	<b>15 704 171 \$</b>	<b>15 419 598 \$</b>	<b>17 085 917 \$</b>	<b>17 310 886 \$</b>	<b>152 012 453 \$</b>	<b>100,0 %</b>

## 6.6. Répartition des contrats en vigueur de 2005 à 2013 dans les arrondissements selon les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables

**Tableau F – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013  
au sein des arrondissements, par entreprise  
Matières recyclables**

Rebuts Solides Canadiens inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	13 453 769 \$	22 %
Le Plateau-Mont-Royal	8 310 461 \$	14 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	7 777 335 \$	13 %
CDN–NDG	5 940 905 \$	10 %
RDP–PAT	5 662 944 \$	9 %
Saint-Léonard	4 190 158 \$	7 %
Saint-Laurent	4 046 451 \$	7 %
Le Sud-Ouest	3 016 569 \$	5 %
Outremont	2 802 834 \$	4 %
Anjou	2 266 694 \$	4 %
Pierrefonds-Roxboro	1 656 679 \$	3 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 432 307 \$	2 %
Verdun	290 597 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>60 847 703 \$</b>	<b>100 %</b>

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont–La Petite-Patrie	17 488 738 \$	54 %
CDN–NDG	9 388 690 \$	29 %
LaSalle	2 743 314 \$	9 %
RDP–PAT	2 463 347 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>32 084 089 \$</b>	<b>100 %</b>

Service sanitaire Morin inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	4 279 116 \$	55 %
RDP–PAT	2 359 522 \$	30 %
Montréal-Nord	636 114 \$	8 %
Saint-Laurent	582 259 \$	7 %
<b>Total</b>	<b>7 857 011 \$</b>	<b>100 %</b>

Les Fibres J.C. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Pierrefonds-Roxboro	2 050 613 \$	34 %
Verdun	1 409 049 \$	23 %
Saint-Laurent	1 058 747 \$	18 %
Saint-Léonard	997 087 \$	16 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	564 990 \$	9 %
<b>Total</b>	<b>6 080 486 \$</b>	<b>100 %</b>

EBI Environnement inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Montréal-Nord	1 703 580 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>1 703 580 \$</b>	<b>100 %</b>

Groupe Sani-Gestion inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	844 142 \$	50 %
Anjou	830 455 \$	50 %
<b>Total</b>	<b>1 674 597 \$</b>	<b>100 %</b>

Service Sanitaire R.S. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Montréal-Nord	784 977 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>784 977 \$</b>	<b>100 %</b>

Récupération Marronniers inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	91 331 \$	100 %
<b>Total</b>	<b>91 331 \$</b>	<b>100 %</b>

Total pour les entreprises présentes uniquement dans le secteur de la collecte et du transport des matières recyclables		
<b>8 entreprises</b>	<b>111 123 774 \$</b>	

## 6.7. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique et des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

**Tableau G – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Déchets et matières recyclables**

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	2 362 005 \$	2 362 005 \$	2 362 005 \$	2 443 006 \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	3 714 528 \$	3 863 109 \$	4 017 633 \$	28 130 242 \$
Anjou	1 367 813 \$	1 390 048 \$	1 657 566 \$	1 657 566 \$	1 868 914 \$	1 939 364 \$	1 750 558 \$	1 762 294 \$	1 762 294 \$	15 156 420 \$
CDN-NDG	4 314 627 \$	4 621 355 \$	4 603 483 \$	3 172 621 \$	3 348 320 \$	3 448 921 \$	3 552 246 \$	3 581 383 \$	3 727 098 \$	34 370 055 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Genève	1 144 152 \$	1 183 675 \$	1 213 838 \$	1 533 196 \$	1 092 265 \$	1 154 669 \$	1 259 838 \$	1 271 862 \$	1 303 983 \$	11 157 477 \$
Lachine	1 478 495 \$	2 712 895 \$	2 576 519 \$	2 665 025 \$	2 286 879 \$	2 465 903 \$	2 005 328 \$	1 924 268 \$	2 321 722 \$	20 437 034 \$
LaSalle	2 491 672 \$	4 229 621 \$	4 844 220 \$	4 844 220 \$	4 815 822 \$	4 459 577 \$	3 142 808 \$	2 899 672 \$	2 899 672 \$	34 627 284 \$
MHM	4 043 761 \$	4 134 959 \$	4 169 557 \$	4 356 598 \$	3 858 349 \$	3 921 134 \$	3 985 804 \$	4 354 097 \$	5 566 916 \$	38 391 173 \$
Montréal-Nord	2 783 947 \$	3 198 619 \$	1 314 261 \$	2 455 241 \$	2 003 687 \$	2 091 108 \$	2 345 553 \$	2 805 592 \$	2 945 872 \$	21 943 881 \$
Outremont	1 033 023 \$	1 033 023 \$	1 033 023 \$	1 033 023 \$	879 239 \$	955 193 \$	955 193 \$	997 074 \$	997 074 \$	8 915 865 \$
Pierrefonds-Roxboro	1 982 880 \$	1 982 880 \$	1 982 880 \$	2 400 015 \$	2 732 065 \$	2 982 878 \$	2 982 878 \$	5 283 187 \$	6 049 957 \$	28 379 617 \$
Le Plateau-Mont-Royal	2 559 288 \$	2 859 575 \$	2 954 399 \$	2 981 966 \$	2 378 630 \$	2 284 707 \$	2 284 707 \$	2 284 707 \$	2 284 707 \$	22 872 687 \$
RDP-PAT	3 860 230 \$	3 957 111 \$	4 055 922 \$	4 069 309 \$	3 206 264 \$	3 270 390 \$	2 263 352 \$	2 319 295 \$	2 365 681 \$	29 367 554 \$
Rosemont- La Petite-Patrie	4 829 929 \$	4 927 788 \$	4 999 513 \$	4 703 860 \$	4 370 010 \$	4 370 010 \$	4 370 010 \$	4 370 010 \$	4 370 010 \$	41 311 140 \$
Saint-Laurent	2 614 202 \$	3 194 718 \$	3 527 033 \$	3 406 069 \$	3 785 389 \$	3 151 497 \$	3 064 340 \$	3 005 011 \$	3 005 011 \$	28 753 272 \$
Saint-Léonard	1 145 929 \$	389 664 \$	1 546 486 \$	2 422 507 \$	3 043 008 \$	3 245 656 \$	3 113 151 \$	3 157 729 \$	3 204 562 \$	21 268 692 \$
Le Sud-Ouest	2 495 375 \$	2 608 861 \$	2 682 125 \$	2 018 436 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	3 314 190 \$	3 226 058 \$	22 618 605 \$
Verdun	2 015 205 \$	3 192 801 \$	3 580 283 \$	3 724 976 \$	2 861 593 \$	2 861 593 \$	2 861 593 \$	2 861 593 \$	2 861 593 \$	26 821 232 \$
Ville-Marie	3 294 430 \$	3 406 970 \$	3 442 686 \$	3 653 201 \$	3 695 992 \$	3 702 539 \$	3 747 562 \$	3 793 935 \$	3 841 700 \$	32 579 016 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	4 571 610 \$	4 700 515 \$	4 821 085 \$	4 871 490 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 604 809 \$	36 813 463 \$
<b>Total</b>	<b>50 388 574 \$</b>	<b>56 087 084 \$</b>	<b>57 366 882 \$</b>	<b>58 412 324 \$</b>	<b>55 312 892 \$</b>	<b>55 528 976 \$</b>	<b>53 051 626 \$</b>	<b>57 409 999 \$</b>	<b>60 356 352 \$</b>	<b>503 914 709 \$</b>

## 6.8. Contrats de collecte et de transport des déchets d'origine domestique en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau H – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Déchets

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	948 294 \$	948 294 \$	948 294 \$	948 294 \$	3 434 290 \$	3 571 661 \$	3 714 528 \$	3 863 109 \$	4 017 633 \$	22 394 397 \$
Anjou	1 172 412 \$	1 194 647 \$	1 462 165 \$	1 462 165 \$	1 462 165 \$	1 462 165 \$	1 273 360 \$	1 285 096 \$	1 285 096 \$	12 059 271 \$
CDN-NDG	2 316 031 \$	2 595 978 \$	2 550 966 \$	2 652 616 \$	1 499 185 \$	1 544 313 \$	1 590 500 \$	1 638 500 \$	1 996 780 \$	18 384 869 \$
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	972 462 \$	1 011 986 \$	1 042 149 \$	1 483 274 \$	853 423 \$	834 530 \$	969 263 \$	982 465 \$	1 010 630 \$	9 160 181 \$
Lachine	1 298 699 \$	2 570 922 \$	2 360 288 \$	2 444 758 \$	1 560 327 \$	1 457 692 \$	1 309 878 \$	1 228 818 \$	1 648 099 \$	15 879 481 \$
LaSalle	1 812 541 \$	3 550 490 \$	3 791 486 \$	3 791 486 \$	3 763 088 \$	3 773 748 \$	2 456 980 \$	2 213 844 \$	2 213 844 \$	27 367 506 \$
MHM	2 336 335 \$	2 427 533 \$	2 462 131 \$	2 516 379 \$	2 092 863 \$	2 155 649 \$	2 220 319 \$	2 588 612 \$	3 801 430 \$	22 601 252 \$
Montréal-Nord	2 291 310 \$	2 698 249 \$	668 810 \$	1 605 144 \$	1 359 447 \$	1 427 420 \$	1 709 439 \$	1 811 454 \$	1 902 026 \$	15 473 299 \$
Outremont	801 023 \$	801 023 \$	801 023 \$	801 023 \$	571 286 \$	571 286 \$	571 286 \$	597 542 \$	597 542 \$	6 113 031 \$
Pierrefonds-Roxboro	1 609 271 \$	1 609 271 \$	1 609 271 \$	1 609 271 \$	1 832 418 \$	1 968 740 \$	1 968 740 \$	3 559 045 \$	4 089 146 \$	19 855 174 \$
Le Plateau-Mont-Royal	796 049 \$	892 163 \$	918 928 \$	946 495 \$	1 869 762 \$	2 284 707 \$	2 284 707 \$	2 284 707 \$	2 284 707 \$	14 562 226 \$
RDP-PAT	2 739 400 \$	2 791 000 \$	2 842 700 \$	2 894 400 \$	2 038 184 \$	2 078 948 \$	1 135 650 \$	1 169 039 \$	1 192 420 \$	18 881 740 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	2 950 374 \$	3 048 233 \$	3 119 957 \$	2 671 362 \$	2 406 495 \$	2 406 495 \$	2 406 495 \$	2 406 495 \$	2 406 495 \$	23 822 402 \$
Saint-Laurent	2 492 508 \$	2 699 818 \$	2 837 624 \$	3 072 978 \$	3 137 659 \$	2 093 660 \$	2 002 028 \$	1 942 699 \$	1 942 699 \$	22 221 673 \$
Saint-Léonard	573 906 \$	s.o. <sup>[a]</sup>	1 526 486 \$	2 407 108 \$	2 470 323 \$	2 407 108 \$	2 232 172 \$	2 232 172 \$	2 232 172 \$	16 081 447 \$
Le Sud-Ouest	1 608 802 \$	1 684 278 \$	1 715 926 \$	1 779 222 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	2 091 187 \$	2 824 989 \$	2 685 429 \$	18 572 206 \$
Verdun	1 655 967 \$	2 833 563 \$	3 221 045 \$	2 936 539 \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	1 932 723 \$	20 310 726 \$
Ville-Marie	1 899 668 \$	2 012 208 \$	2 047 924 \$	2 119 354 \$	2 238 950 \$	2 201 786 \$	2 201 786 \$	2 201 786 \$	2 201 786 \$	19 125 247 \$
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	2 694 981 \$	2 767 587 \$	2 830 169 \$	2 894 628 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 560 988 \$	3 604 809 \$	29 036 128 \$
<b>Total</b>	<b>32 970 034 \$</b>	<b>38 137 242 \$</b>	<b>38 757 341 \$</b>	<b>41 036 495 \$</b>	<b>40 174 763 \$</b>	<b>39 824 805 \$</b>	<b>37 632 027 \$</b>	<b>40 324 082 \$</b>	<b>43 045 466 \$</b>	<b>351 902 256 \$</b>

<sup>[a]</sup> Information non obtenue de l'arrondissement.

## 6.9. Contrats de collecte et de transport des matières recyclables en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau I – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Matières recyclables

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	1 413 711 \$	1 413 711 \$	1 413 711 \$	1 494 712 \$	En régie					5 735 845 \$
Anjou	195 401 \$	195 401 \$	195 401 \$	195 401 \$	406 749 \$	477 199 \$	477 199 \$	477 199 \$	477 199 \$	3 097 149 \$
CDN-NDG	1 998 596 \$	2 025 377 \$	2 052 517 \$	520 005 \$	1 849 135 \$	1 904 608 \$	1 961 746 \$	1 942 883 \$	1 730 318 \$	15 985 186 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Genève	171 689 \$	171 689 \$	171 689 \$	49 922 \$	238 842 \$	320 139 \$	290 576 \$	289 397 \$	293 353 \$	1 997 296 \$
Lachine	179 796 \$	141 973 \$	216 231 \$	220 267 \$	726 552 \$	1 008 212 \$	695 450 \$	695 450 \$	673 623 \$	4 557 553 \$
LaSalle	679 131 \$	679 131 \$	1 052 734 \$	1 052 734 \$	1 052 734 \$	685 829 \$	685 829 \$	685 829 \$	685 829 \$	7 259 778 \$
MHM	1 707 426 \$	1 707 426 \$	1 707 426 \$	1 840 218 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	1 765 485 \$	15 789 921 \$
Montréal-Nord	492 638 \$	500 370 \$	645 451 \$	850 097 \$	644 240 \$	663 688 \$	636 114 \$	994 138 \$	1 043 845 \$	6 470 582 \$
Outremont	232 000 \$	232 000 \$	232 000 \$	232 000 \$	307 954 \$	383 908 \$	383 908 \$	399 532 \$	399 532 \$	2 802 834 \$
Pierrefonds-Roxboro	373 608 \$	373 608 \$	373 608 \$	790 744 \$	899 647 \$	1 014 137 \$	1 014 137 \$	1 724 142 \$	1 960 811 \$	8 524 443 \$
Le Plateau-Mont-Royal	1 763 239 \$	1 967 412 \$	2 035 471 \$	2 035 471 \$	508 868 \$	En régie			8 310 461 \$	
RDP-PAT	1 120 830 \$	1 166 111 \$	1 213 222 \$	1 174 909 \$	1 168 080 \$	1 191 442 \$	1 127 702 \$	1 150 256 \$	1 173 261 \$	10 485 814 \$
Rosemont- La Petite-Patrie	1 879 555 \$	1 879 555 \$	1 879 555 \$	2 032 498 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	1 963 515 \$	17 488 738 \$
Saint-Laurent	121 694 \$	494 900 \$	689 409 \$	333 091 \$	647 730 \$	1 057 837 \$	1 062 312 \$	1 062 312 \$	1 062 312 \$	6 531 599 \$
Saint-Léonard	572 024 \$	389 664 \$	20 000 \$	15 399 \$	572 686 \$	838 548 \$	880 979 \$	925 556 \$	972 389 \$	5 187 245 \$
Le Sud-Ouest	886 573 \$	924 583 \$	966 199 \$	239 214 \$	En régie			489 201 \$	540 629 \$	4 046 399 \$
Verdun	359 238 \$	359 238 \$	359 238 \$	788 437 \$	928 871 \$	928 871 \$	928 871 \$	928 871 \$	928 871 \$	6 510 506 \$
Ville-Marie	1 394 762 \$	1 394 762 \$	1 394 762 \$	1 533 847 \$	1 457 042 \$	1 500 754 \$	1 545 776 \$	1 592 150 \$	1 639 914 \$	13 453 769 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	1 876 629 \$	1 932 928 \$	1 990 916 \$	1 976 862 \$	En régie					7 777 335 \$
<b>Total</b>	<b>17 418 540 \$</b>	<b>17 949 842 \$</b>	<b>18 609 541 \$</b>	<b>17 375 829 \$</b>	<b>15 138 129 \$</b>	<b>15 704 171 \$</b>	<b>15 419 598 \$</b>	<b>17 085 917 \$</b>	<b>17 310 886 \$</b>	<b>152 012 453 \$</b>

### 6.10. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Collecte et transport des déchets d'origine domestique

